

## Module "La conduite de projet"

# Présentation

## Objectifs

Depuis 2012, la Licence professionnelle «Métiers Techniques des Collectivités Territoriales» (MTCT) mise en place par l'Université Rennes 2 en partenariat avec les quatre Centres de Gestion bretons a ouvert aux agents territoriaux l'accès de certaines unités d'enseignement à dominante technique, et notamment dans le domaine de la conduite de projets.

# Admission

## Public cible

- Agents des collectivités et des établissements territoriaux de la région Bretagne.
- Agents de maîtrise, techniciens, encadrants, responsables, référents ou gestionnaires des services techniques.

Tarif : 212 Euros

# Les + de la formation ?

## En bref...

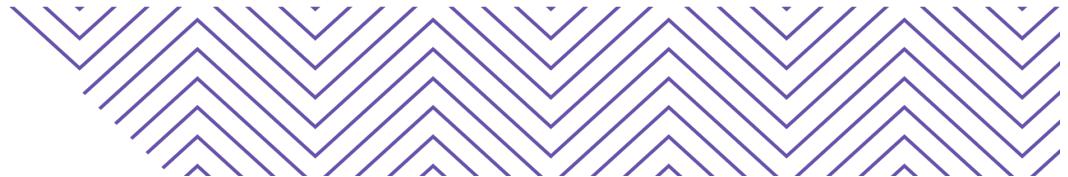
Les agents territoriaux qui auront suivi une ou plusieurs unités d'enseignement de la Licence Professionnelle MTCT recevront une attestation de présence en formation.

En résumé

Durée : 7 heures

### Modalité d'enseignement

- \* Formation continue



# Programme

## La construction du projet :

- Définir le projet et les besoins.
- Déterminer les grandes lignes du projet.
- Analyse de la faisabilité.
- Constitution de l'équipe : déterminer les contributions de chacun.
- Organisation d'un projet.

## L'organisation de la programmation de l'opération :

- Planification du projet.
- Evaluer la charge de travail.
- Planifier les activités.
- Travail en commun.
- Animer les réunions.
- Négocier.
- Gérer les démotivations et les désaccords.
- Le contrôle de l'avancement du projet :
  - Suivre le projet,
  - Accompagner et motiver l'équipe,
  - Conclure le projet.